

GRÈVE FÉMINISTE

Pour l'égalité entre hommes et femmes



Sud^{PTT}

POUR NOS RETRAITES, RECONDUISONS LE 7 MARS
TOU-TE-S EN GRÈVE LE

8 MARS

JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES

UN TRYPTIQUE DOMINATION-EXPLOITATION-OPPRESSION

DOMINATION ?

Le vocabulaire au masculin : Des termes qui deviennent péjoratifs au féminin : garçon/garce, compère/commère, un homme public/une femme publique, maître/maîtresse, ou bien qui effacent les femmes : chez Orange, à la faveur d'un changement de logiciel RH, tous les métiers dénommés avant au masculin-féminin, sont redevenus masculins. L'écriture égalitaire (inclusive) est notre arme dans ce combat.

L'Intelligence Artificielle = des algorithmes conçus par des hommes blancs : taper Philosophe/images dans Google et cherchez la femme ou un philosophe noir !

Le double standard : « Beaucoup d'aventures amoureuses ? Lui, c'est un tombeur, elle, c'est une salope. », « Il a le verbe haut, elle, c'est une hystérique ». On critique une femme qui parle « beaucoup », on oublie les hommes qui parlent tout le temps.

Les stéréotypes : chez Orange, les formations et communications contre les violences sexistes et sexuelles véhiculent stéréotypes sexistes, et minimisent les violences.

5 octobre 1789

Marche des femmes

8 mars 1917

À Saint Pétersbourg des ouvrières manifestent, initiant la Révolution Russe

18 mai 1968

12 000 femmes des chèques postaux en grève

8 mars 2020

Dernière manifestation avant l'enterrement de la réforme de la retraite

EXPLOITATION DU FRUIT DU TRAVAIL DES FEMMES

Le travail gratuit, par la répartition inégale des tâches domestiques, familiales, et émotionnelles permet au capital de disposer de travailleurs déchargés de ces contraintes.

Le temps partiel des femmes est une conséquence et un non-choix : c'est plus de temps gratuit pour le capital, et la double-journée pour les femmes.

Le télétravail, en renforçant la répartition inégale des tâches domestiques, aggrave les inégalités professionnelles.

La division du travail est sexuelle et ethnique : elle se traduit par le plafond de verre, qui empêche les femmes d'accéder à des niveaux supérieurs, le plancher collant quand il n'y a aucune possibilité d'évolution, et, ségrégation horizontale qui cantonne la moitié des femmes dans 10 familles de métiers, très féminisés, sur les 87 répertoriées.

La dévalorisation de ces métiers explique les **écarts de salaires**, d'évolution de carrière et de pensions, défavorables aux femmes : des économies qui profitent aux capitalistes. Les hommes quittent les métiers qui se féminisent...et qui sont alors moins rémunérés.

Les écarts salariaux entre les hommes et les femmes **sont de 24 %** (tous temps de travail confondus), et de **40% pour les retraites**.

Les carrières hachées obligent de nombreuses femmes à travailler plus longtemps pour compléter leur carrière même si elles ne seront peut-être plus en capacité de travailler.

Leurre des 1 200 euros bruts ... MAIS pas pour les carrières incomplètes ... et les minimums des réformes précédentes n'ont jamais été appliqués !

Le super cadeau : l'âge de la fin de la décote ne bouge pas. Qu'ils enlèvent cette mesure particulièrement discriminatoire vis-à-vis des femmes !

L'OPPRESSION SUR LES CORPS

Les stéréotypes véhiculés par la domination ont des conséquences très concrètes sur le corps des travailleuses de notre champ de syndicalisation. Oubli de commander des vestes chaudes aux femmes Gilets Rouges des gares, tandis que leurs collègues hommes en

sont pourvus ; assignation à une coupe femme pour les vestes des postières, interdites de commander la version homme qui leur sied mieux ; vélos inadaptés aux petites tailles ; consignes de vêtements ou de maquillage pour les hôtesse d'accueil... froid, inconfort, risque d'accidents (augmentation des accidents de travail des femmes et des **atteintes à leur santé**), peau abîmée... C'est aussi le risque d'**agressions** auxquelles elles sont plus exposées que leurs collègues hommes. Cela va des « banales » incivilités sexistes qui plombent l'estime de soi, au harcèlement sexuel ou agressions sexuelles telles que les baisers volés, mains au cul... dans une indifférence générale malgré leur qualification pénale de délits.

La prise en charge par nos boîtes des **violences sexistes et sexuelles** est disparate, quand elle existe : non prise en compte des conséquences sur la santé et la carrière des victimes ; discrétion et échelle différenciée des sanctions des auteurs, selon leur statut de dominant, cadre, titulaire, « blanc » et celui des victimes, jeunes, précaires, racisées...

Les licenciements pour inaptitude, à La Poste, sont des mesures individuelles qui masquent la non-adaptation des conditions de travail aux femmes et la pénibilité des activités féminisées non reconnus.

Les atteintes à la santé des femmes au travail ont des conséquences y compris à la retraite. Leur espérance de vie est plus longue mais en mauvaise santé. **On veut profiter de la retraite en bonne santé !**

Orange promeut le tout numérique, La Poste suit avec son timbre rouge numérique. Le numérique nécessite l'extraction de métaux et de terres rares.

L'impact polluant affecte plus fortement les femmes, qui assurent principalement l'agriculture de subsistance, la cueillette et la transformation des aliments, le ravitaillement en eau. Ces activités quotidiennes les rendent donc particulièrement vulnérables à l'absorption des contaminants environnementaux, ce qui affecte ensuite leur santé, leur mode de vie et leurs capacités reproductives.

Les femmes de ménage sans papiers sont soumises au chantage de **l'expulsion du territoire**.



QUAND LES FEMMES S'ARRÊTENT, TOUT S'ARRÊTE !



@federationSudptt



@federation.Sudptt



@fdSudPTT



sudptt.org



sudptt@sudptt.fr



01 44 62 12 00